



Réunion avec l'établissement SSR et EHPAD La Chimotaie (Cugand)



COMPTE-RENDU

Réunion du 17/09/2020



Accès direct et sortie d'hospitalisation de l'établissement SSR et EHPAD la Chimotaie

Le 17/09/2020, de 16h30 à 18h30

PARTICIPANTS:

Isabelle SUTEAU, Cadre SSR La Chimotaie

Dr Daniel JOSEPHSON, La Chimotaie

Agnès BOUDIER, masseur-kinésithérapeute à Saint-Fulgent, Adhérente CPTS

François-Stéphane CHUPIN, médecin généraliste à la Bruffière, Adhérent CPTS

Benjamin GUILBAUD, Coordinateur CPTS Terres de Montaignu

Cette rencontre fait suite à une première réunion de présentation entre l'établissement la Chimotaie et la CPTS Terres de Montaignu, le 15 juin 2020. L'établissement est désormais adhérent à la CPTS au sein du collège B des partenaires.

Pour rappel, l'établissement n'est pas seulement une maison de repos mais également un centre de soins de suite et de réadaptation.

L'ordre du jour est le suivant :

- Fiche de liaison de sortie d'hospitalisation ;
- Fiche d'accès direct à disposition des professionnels de santé.

1. Fiche de liaison entre l'établissement et les soignants libéraux

Comme cela est fait avec le CHD Site de Montaignu, l'idée est de mettre en place une fiche de liaison pour informer le médecin traitant (+ son kinésithérapeute et infirmière) de la prise en charge de son patient avec les informations suivantes :

- Date d'entrée/date de sortie ;
- Motif d'hospitalisation ;
- Synthèse médicale ;
- Résultat d'examen ;
- Ordonnances de sortie
- Suite de la prise en charge.

Toutefois, ce fonctionnement semble lourd pour l'établissement, qui préfère envoyer un courrier unique et complet de sortie d'hospitalisation.

L'établissement s'engage à faire un courrier rapide au médecin traitant, dès le jour de sortie, qui sera également remis au patient. Le médecin traitant devrait donc avoir les éléments du séjour dès le 1^{er} rdv à l'issue du retour à domicile.

Demandes de la CPTS :

- Envoi du courrier via messagerie sécurisée de l'espace de confiance MSSanté. La messagerie sécurisée n'est actuellement pas opérationnelle au sein de l'établissement mais une réflexion est en cours pour y remédier.
- Si prise en charge kiné/ergo/ortho au cours du séjour, bilan à joindre au courrier envoyé au médecin et paramédicaux libéraux.

2. Formulaire d'accès direct à la Chimotaie

C'est une idée de la Chimotaie pour outrepasser l'outil viatrajectoire, trop chronophage pour les médecins traitants, et avoir un document unique sur le territoire parmi les adhérents de la CPTS Terres de Montaigu.

L'enjeu est d'avoir assez d'informations sans avoir à décourager les médecins traitants. La fiche doit donc être synthétique pour faire gagner du temps aux médecins généralistes qui remplissent la fiche.

Quel est le temps d'attente pour une entrée en accès direct ? Cela dépend du niveau de dépendance de la personne... Importance de cette information dans la fiche d'accès direct.

Les éléments souhaités :

- Grille GIR et/ou estimer le niveau de dépendance connu
- Eléments administratifs
- Le motif de la demande d'hospitalisation
- Les ATCD
- Les éléments de vie quotidienne et environnement
- TTT en cours

Quels seraient les éléments d'inclusion ?

- Revalidation syndrome post chute
- Épuisement de l'aidant
- Difficulté de maintien à domicile ou autres situations en lien avec une perte d'autonomie
- Prise en charge de la dénutrition après dépistage étiologique
- Prise en charge plaie complexe avec comorbidités lourdes et selon son environnement
- Patient demandeur d'une PEC pour consolider un sevrage avant une post cure

Les critères d'exclusion

- Patient qui a besoin d'un bilan médical /explorations fonctionnelles
- Patient relevant directement d'une urgence médicale

L'établissement soumettra prochainement à la CPTS cette fiche.

Où trouver la fiche ?

- Fiche d'adhésion téléchargeable sur le futur site internet de la CPTS Terres de Montaigu (à partir de début novembre), dans l'espace adhérent
- Demande directement par mail : cpts.terresdemontaigu@outlook.fr
Ou par téléphone : 06 34 16 06 14

Vers qui la renvoyer ?

- Par mail : chimotaie@mgen.fr

3. Comment faciliter la prise de contact pour les médecins traitants et avoir le bon interlocuteur_

Créer et diffuser un mini annuaire informatique et papier avec plaquette d'information au verso sur les différentes orientations de la Chimotaie pour faciliter l'adressage et repérer les possibilités de PEC (mi-novembre 2020)

Annuaire avec les coordonnées : secrétaires médicales, cadres, EQAAR

Pour résumer :

- L'établissement s'engage à faire un courrier de sortie d'hospitalisation envoyé rapidement (dans la journée) au médecin traitant. Le patient repart avec une copie.
- L'établissement soumettra prochainement à la CPTS une fiche d'accès direct suite aux éléments évoqués en réunion ;
- L'établissement enverra un annuaire des coordonnées des professionnels au sein de la Chimotaie, version papier et numérique.
- L'établissement travaillera à la mise en place d'une messagerie sécurisée dans l'espace de confiance MSSanté.

PROCHAINE RÉUNION

Reste à définir